



**Annexe du bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante**

**- À remplir en cas d'entreposage provisoire -**

Page n° /

N° du bordereau de rattachement :

6. Exploitant de l'installation d'entreposage provisoire :		Adresse, téléphone, fax, mél :	
N° SIRET :		Responsable :	
Quantité reçue en tonnes : <input type="checkbox"/> réelle = <input type="checkbox"/> estimée =		Motif de refus :	
Lot accepté : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Date de prise en charge par l'exploitant de l'installation d'entreposage provisoire :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :		Signature du collecteur-transporteur (mentionné au cadre 3) :	Signature de l'exploitant de l'installation d'entreposage provisoire :

7. Collecteur-transporteur :		Adresse, téléphone, fax, mél :	
N° SIREN :		Responsable :	
Récépissé n° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Immatriculation du véhicule :			
Date de prise en charge par le collecteur-transporteur :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :		Signature du collecteur-transporteur :	Signature de l'exploitant de l'installation d'entreposage provisoire après entreposage provisoire :

**- À remplir en cas de transport multimodal -**

8. Collecteur-transporteur n°2 :		Adresse, téléphone, fax, mél :	
N° SIREN :		Responsable :	
Récépissé n° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Immatriculation du véhicule :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :		Date de prise en charge par le collecteur-transporteur n°2 :	Signature du collecteur-transporteur n°1 (mentionné au cadre 3) :
			Signature du collecteur-transporteur n°2 :

9. Collecteur-transporteur n°3 :		Adresse, téléphone, fax, mél :	
N° SIREN :		Responsable :	
Récépissé n° : Département : Limite de validité : Mode de transport : Immatriculation du véhicule :			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :		Date de prise en charge par le collecteur-transporteur n°3 :	Signature du collecteur-transporteur n°2 :
			Signature du collecteur-transporteur n°3 :